

# Détection précoce des cancers de la peau - Médecins Généralistes

**Thématique:**

[Prévention, Dépistage et Risques aggravés](#)

**Pathologie:**

[Dermatologie](#)

**Auteur:**

[INCa](#)

**Type de document:**

[Fiches et documents pour la pratique](#)

**Profil:**

[Acteurs de Santé de Ville](#)

**Mot(s) clef(s):**

[Fiches et documents pratiques \(Pro\)](#)

**Sous-titre du document:**

Fiche à destination des médecins généralistes - INCa 2016

**Illustration en remplacement:**



DÉPISTAGE  
DES CANCERS  
PARLONS-EN

## DÉTECTION PRÉCOCE DES CANCERS DE LA PEAU

Document à l'usage des médecins généralistes

Pour prévenir et détecter précocement les cancers de la peau, il est important de bien connaître les facteurs de risque (environnementaux et professionnels) et les premiers signes d'alerte. Ce document a pour objectif de vous rappeler les éléments nécessaires pour agir en consultation.

### LES SUJETS À RISQUES ACCRUS DE CANCERS DE LA PEAU

Les 7 questions à poser

- Avez-vous des cas d'antécédents personnels ou familiaux de cancers de la peau?
- Bronzez-vous difficilement ou êtes-vous sujet aux coups de soleil?\*
- Au cours de votre enfance ou de votre adolescence, avez-vous eu des coups de soleil avec brûlures au second degré (érythème + doques)?
- Avez-vous beaucoup de naevi (≥ 40) ou des naevi larges (+ de 5 mm) et irréguliers?
- Êtes-vous régulièrement exposé aux UV artificiels (cabines de bronzage/soudure à l'arc)?
- Travaillez-vous ou avez-vous travaillé à un poste exposant aux facteurs de risque (UV, arsenic, hydrocarbures aromatiques polycycliques, rayonnements ionisants) tels que le travail en extérieur, la soudure des métaux, la sidérurgie, la radiologie médicale et industrielle, l'utilisation de pesticides arsenicaux, etc.? (À noter : les cancers liés à ces expositions peuvent donner lieu à une déclaration en maladie professionnelle sous certaines conditions)
- Avez-vous une immunodépression, qu'elle soit constitutionnelle ou acquise (traitement immunosuppresseur, infection HIV)?

\*En particulier les personnes ayant une peau très blanche ou claire, des cheveux roux, blonds ou châtains d'été, des yeux bleus, verts ou clairs, ou présence de nombreux taches de rousseur.

► Si le patient présente une de ces caractéristiques, il doit être considéré à risques de cancers de la peau et doit donc faire l'objet d'un suivi spécifique. Informez-le sur ses risques (solaires et autres) et leur prévention.

### LES CONSEILS À DONNER À VOS PATIENTS

- Protégez-vous du soleil.
- Évitez de recourir aux cabines de bronzage. Si vous avez moins de 18 ans, leur usage vous est interdit.
- Autoexaminez-vous tous les 4 mois.
- Consultez au plus vite en cas de lésion douteuse évolutive ou dont l'aspect s'est modifié.



#### Date de mise en ligne:

Vendredi, janvier 1, 2010

#### Date de fin de mise en ligne :

Mardi, décembre 31, 2019

#### Fichier:



[2016\\_fiche\\_pratique\\_detection\\_precoce\\_cancers\\_peau\\_medecins\\_generalistes\\_inca\\_pro.pdf](#)

#### Date de parution:

Vendredi, janvier 1, 2010